© Drogues Info Service - 17 juin 2025

Vos questions / nos réponses

le cannabis

Par Profil supprimé Postée le 10/10/2012 18:08

> bonjour je travail pour une collectivité territoriale j'ai signalé l'usage de cannabis pendant les heures de travail et au volant des véhicules a la médecine du travail il y'a environs deux mois.car je ne supporte plus de subir ces mauvaises condition de travail,mon chef ma convoqué en me disant qu'il avait eu un entretien avec la médecine du travail il savait tout donc nous en avons discuter et depuis il a donner mon nom a mes collègues et a la personne concerné aussi du coup l'atmosphère est très tendu et rien n'a changer meme l'agent de maitrise ferme les yeux quand certain collegues roule leurs joint avant de prendre le vehicule de travail et mon chef lui reste dans sa bulle et d'apres ce que j'en déduit je sais qu'il y'a un nombre important d'agent qui fume le cannabis dans la collectivité et il est plus facile de fermer les yeux que de réglé le problème dans ces condition ou que personne ne fait rien et que je ne peut compté sur personne a qui dois je m'adressé qui peut réglé ce problème et si possible gardé mon anonymat . merci

---

Mise en ligne le 11/10/2012

Bonjour,

Compte tenu des démarches que vous avez déjà effectuées, il semble très difficile que vous puissiez garder votre anonymat, vos collègues étant déjà au courant de la position que vous essayez de tenir face à ces problèmes.

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à vous rapprocher des délégués du personnel, notament pour vous mettre en relation avec le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de votre service.

Vous pouvez aussi contacter le service suivant, où vous aurez la possibilité d'être informée sur vos droits, des avocats et des juristes tenant des permanences gratuites et confidentielles. Il faut prendre rendez vous en les contactant par téléphone.

- Point d'accès aux droits de Fontenay sous bois, 12 bis avenus Charles Garcia, 94120 Fontenay sous bois.
  Tél: 01.48.75.46.96 (Du lundi au vendredi de 9h/12h30 et 14h/17h30, sauf le jeudi matin).

Cordialement.